

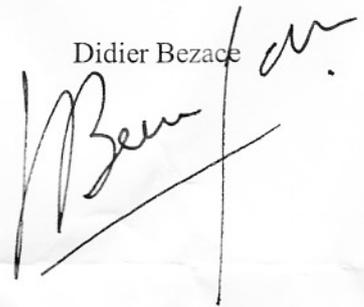
Aubervilliers, le 14 mai 2013

Chèr(e)s ami(e)s,

Je porte à votre connaissance le communiqué que je suis dans l'obligation de faire paraître pour protester contre l'attitude méprisante et dommageable des responsables culturels du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis à l'encontre du Théâtre de la Commune, Centre dramatique national d'Aubervilliers. Et ceci au moment où je vais en quitter la direction...

Comptant sur votre soutien, je vous remercie de votre attention et vous adresse mes plus cordiales salutations.

Didier Bezace



Aubervilliers, le 14 mai 2013

Nous avons appris que le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis venait de décider une diminution de 20 000 euros sur la subvention qu'il attribue au Théâtre de la Commune. Des trois Centres Dramatiques Nationaux du département, seul celui d'Aubervilliers est visé par cette décision au nom d'un soi-disant « rééquilibrage » entre les institutions.

De quoi s'est rendu coupable ce théâtre qui depuis 15 ans, sous ma direction, partage avec un public fidèle - dont 50% vient de Seine-Saint-Denis - un travail de création théâtrale fécond ? De ne pas plaire aux nouveaux édiles culturels locaux qu'ils soient socialistes ou radicaux de gauche dans sa façon de concevoir et de partager l'ambition artistique ? Lui reproche-t-on ses 27 à 30 000 (selon les saisons) spectateurs annuels, ses 170 à 200 représentations de septembre à juin depuis plus de 10 ans ? C'est justement cette pleine activité assumée et maintenue contre vents et marées, malgré les aléas budgétaires ayant souvent fragilisé son existence qui lui a valu le soutien politique et financier du Conseil Général à une époque où celui-ci portait un regard attentif sur les enjeux artistiques du département et s'honorait d'une haute exigence en matière de culture. Ou bien serait-ce le prochain départ de son directeur qui fournit aux actuels responsables culturels du département l'occasion d'une basse manœuvre et d'une économie mesquine sur le dos d'une équipe artistique qui a toujours rempli son rôle sans démériter ?

Cette attitude est scandaleuse. D'une part elle prend l'allure d'une sanction et d'autre part, ce qui est beaucoup plus grave, elle fragilise celle ou celui qui me succèdera à la direction du Théâtre de la Commune alors que depuis des années j'ai fait en sorte de pouvoir transmettre le CDN avec le meilleur potentiel, afin que son activité continue à se développer dans de bonnes conditions après mon départ.

Cette décision, si elle était maintenue, pèserait sur les conditions de travail et d'activité du personnel du CDN qui s'est engagé sans restriction dans le projet du théâtre. Elle pèserait aussi sur les artistes qui doivent être accueillis en 2013 et qui feraient les frais de ces économies ridicules. Le montant - 20 000 euros, dérisoire à l'échelle d'un Conseil Général, et indispensable à l'échelle d'un budget artistique de CDN chaque année de plus en plus menacé - représente par exemple le coût d'une série de représentations « jeune public » qu'il faudrait « déprogrammer ». Ce serait donc 1500 jeunes du département qui, à cause de cette mesure, ne viendraient pas à l'automne 2013 au Théâtre de la Commune.

Pour nous permettre de gérer cette nouvelle contrainte budgétaire un conseiller général socialiste de Seine-Saint-Denis nous propose une « assistance technique », des conseils éclairés qui nous aideraient à intégrer l'économie nécessaire dans notre fonctionnement... Pour qui prend-t-il les artistes qui se sont engagés dans une histoire et une ambition qui ne lui doivent rien ? Comme si nous n'avions pas géré au mieux de ce qui est possible nos maisons et les obligations des missions qui leur incombent. Est-il en train de rêver de nous imposer une intendance où son expertise viendrait encadrer et corriger les soi-disant faiblesses de la nôtre ?

Responsables culturels du département et des autres collectivités locales, ne vous faites pas d'illusion, les artistes de Seine-Saint-Denis ne se laisseront ni manipuler ni dépouiller, ni humilier, ils exigent la reconnaissance de leur travail, de leurs succès et le maintien des conditions économiques indispensables pour les accomplir. Nous ne sommes pas les seuls à subir ces tracasseries budgétaires. Des plus faibles aux mieux nantis, associations artistiques, compagnies, institutions font les frais de cette nouvelle donne.

Pour ma part j'en appelle au public à qui j'adresse largement ce courrier, afin qu'il manifeste son soutien à un théâtre qui, depuis 50 ans, partage son existence aux meilleurs comme aux pires moments.

J'en appelle aux responsables du Ministère de la Culture et de la Communication afin qu'ils fassent savoir clairement aux responsables culturels du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis que cette fragilisation économique est inacceptable et qu'ils doivent reconnaître, comme c'est le cas des publics et des professionnels à l'échelon national, la valeur de l'action que j'ai menée avec l'équipe du Théâtre de la Commune pendant 15 ans.

J'en appelle à Claude Bartolone que nous avons soutenu sans faille lorsqu'il présidait le département et qu'il fut nécessaire de signer ensemble le refus d'un appauvrissement culturel en Seine-Saint-Denis.

Du haut de l'observatoire prestigieux qu'il occupe au cœur de la vie républicaine, voit-il le désastre annoncé d'une action politique et budgétaire en peau de chagrin sur le plan de la création artistique et de sa diffusion ? Peut-il se désolidariser de notre résistance à ce rétrécissement dramatique pour les artistes et les citoyens ?

Fort de ces soutiens qui, j'en suis sûr, ne me manqueront pas, je refuse haut et fort l'amputation budgétaire que veut nous imposer le Conseil Général.

Je n'imagine pas un instant quitter la direction du Théâtre de la Commune sans transmettre à mon ou ma successeur(e) l'intégrité des moyens qui lui sont légitimement alloués pour mener à bien sa mission.

Didier Bezace
